

# LE LUXEMBOURG S'APPUIE SUR SON ORIENTATION INTERNATIONALE

Entretien avec Claude Kremer, Président de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissement (ALFI).

**LFF : Le Luxembourg est aujourd'hui le premier pays de domiciliation de fonds en Europe et le numéro un mondial de la distribution transfrontalière de fonds d'investissement. Comment cela s'explique-t-il ?**

CK : Ce succès résulte de la combinaison unique de plusieurs facteurs : une excellente réglementation, une offre diversifiée de la part des promoteurs de fonds et une demande croissante de produits de placement sûrs de la part des investisseurs. Ces différents facteurs n'ont pas leur origine à Luxembourg. D'abord, la réglementation est européenne : le cadre juridique des OPCVM a été mis en place par l'Union européenne voici plus de 20 ans. Ensuite, les promoteurs de fonds sont originaires de l'Union européenne et d'autres régions du monde et comprennent les plus grands gestionnaires d'actifs d'Allemagne, des États-Unis, de Suisse, de Belgique, du Royaume-Uni, d'Italie, de France et des Pays-Bas. Et finalement, nos clients ne sont pas seulement européens mais viennent aussi d'Asie, du Moyen-Orient et d'Amérique latine. Ainsi, le Luxembourg est devenu la plateforme de référence pour la création et la distribution internationale de fonds d'investissement.

**LFF : Mais pourquoi uniquement le Luxembourg ? Compte tenu de l'harmonisation de la réglementation européenne, les autres pays ne sont-ils pas tout aussi attractifs en tant que pays de domiciliation ?**

CK : Du fait de la taille marginale de son marché domestique, le Luxembourg a toujours regardé au-delà de ses frontières. Ce qui nous distingue, c'est précisément ce savoir-faire à l'international : nous savons ce qu'il faut faire pour commercialiser un fonds dans de nombreux pays du monde et nous disposons d'équipes rompues à cet exercice.

Le succès de l'industrie luxembourgeoise des fonds d'investissement repose dans une large mesure sur l'existence d'une main d'œuvre hautement qualifiée. Le secteur bancaire peut mobiliser les compétences techniques acquises dans les pays voisins et dans de nombreuses autres régions. Le multilinguisme et la richesse des compétences internationales disponibles au Luxembourg sont autant d'atouts essentiels pour la compréhension des besoins de nos clients.

**LFF : Le marché unique concerne uniquement les fonds de détail (OPCVM). Qu'en est-il des fonds alternatifs, de capital-investissement et immobiliers ?**

CK : La Commission européenne vient d'émettre une proposition de directive visant à réglementer aussi les fonds non-OPCVM. Le texte doit encore être discuté et affiné, mais nous accueillons favorablement cette initiative.

**LFF : Le monde a changé au cours des 12 derniers mois. Quelles seront les répercussions sur votre secteur d'activité ?**

CK : Grâce à notre rôle de plateforme de distribution, nous sommes idéalement placés pour décrypter les besoins des investisseurs. Actuellement, les sujets de préoccupation sont la sécurité, la transparence, la protection des investisseurs ou encore la responsabilité sociale...

Dans tous ces domaines, nous nous devons de répondre aux attentes de nos clients.



**Claude Kremer**, Président de l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI)